



Villejust Informations

A la Une...

ACCUEIL DE LOISIRS Session Août 2015



Tout au long du mois d'août, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités.

Entre piscine, initiation à la cuisine, balade en forêt... les sourires étaient bien aux rendez-vous.

Ils ont partagé ces derniers moments de détente et de partage dans l'insouciance et la joie avant de reprendre le chemin de l'école début septembre.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 6
Cadre de vie	7 à 8
Associations	9 à 15
Informations pratiques	15 à 16



AVIS DE FERMETURE DE LA MAIRIE



Du fait d'une nécessaire réorganisation de services, il a été décidé d'une modification des jours d'ouverture au public des services administratifs de la mairie.

Aussi, à compter du 9 septembre prochain, la mairie sera fermée au public le mercredi.

En revanche, les démarches liées plus particulièrement aux Affaires Générales (et éventuellement aux autres services) seront possibles uniquement sur rendez-vous pour les administrés dont la situation ne permet pas de se déplacer en mairie les autres jours.

Cette organisation n'aura bien évidemment pas d'incidence sur les situations d'urgence.

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE



La municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2015/2016, la subvention municipale est de 70€.

Les personnes concernées peuvent s'adresser au service scolaire au 01.69.31.74.42.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées **avant le 15 novembre 2015 :**

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



CARTE SCOL'R

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARÉ » sont téléchargeables sur notre site Internet www.mairie-villejust.fr et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2014-2015 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Général de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être tamponnés par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s) avant la fermeture de l'établissement et **déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.**

La participation familiale par élève pour 2015-2016 s'élève à 115 €.

La subvention municipale pour l'année 2015-2016 est de 80 € par enfant.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées **avant le 15 novembre 2015**, à savoir :

- . photocopie de la carte SCOL'R 2015-2016
- . RIB

A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



Informations administratives



ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS)

Vous êtes allocataire, vous remplissez les conditions requises et vous avez déclaré vos revenus : **l'ARS est automatiquement versée sur votre compte à compter de la mi-août pour les enfants de 6 à 16 ans.**

Le montant de l'ARS est modulable en fonction de l'âge de l'enfant (6-10 ans : 362,63 €, 11-14 ans : 382,64 €, 14-18 ans : 395,90 €).

Les ressources de l'année 2013 ne doivent pas dépasser les plafonds applicables, à savoir, 24 306 € pour 1 enfant, 29 915 € pour 2 enfants, + 5609 par enfant supplémentaire.

Lorsque les revenus dépassent de peu le plafond applicable, vous recevrez une allocation de rentrée scolaire réduite, calculée en fonction de vos revenus.

Les parents de jeunes âgés de 16 à 18 ans (nés entre le 16/09/1997 et le 31/12/1999 inclus) peuvent déclarer que leur enfant est toujours scolarisé à la rentrée par une attestation sur l'honneur en ligne soit depuis la rubrique « Mon Compte » sur www.caf.fr soit depuis l'application mobile « Caf-Mon Compte ».

Une nouveauté cette année : la téléprocédure est aussi possible pour les enfants en apprentissage. Il n'est pas nécessaire de fournir un certificat de scolarité, il suffit de déclarer sa situation en ligne.

Vous avez 1 seul enfant à charge, vous ne percevez aucune prestation de votre CAF et vos revenus ne dépassent pas le plafond indiqué : vous pouvez prétendre à l'ARS. Pour formuler votre demande, des fiches de « demande d'Allocation de Rentrée Scolaire 2015 » sont à votre disposition sur les pages locales du www.caf.fr.



AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT (ALE)

Vous êtes étudiant et vous préparez votre emménagement ? Cette année vos démarches de demande d'aide au logement sont simplifiées : pas besoin de se déplacer à la Caf, tout se fait en ligne sur www.caf.fr !

Si vous êtes hébergé chez un bailleur particulier, vous n'avez plus d'attestation de loyer ni d'autres documents à envoyer, même si vous n'êtes pas encore allocataire : vous pouvez saisir en une dizaine de minutes l'ensemble des informations nécessaires au calcul de votre droit sur www.caf.fr.

Une question sur l'aide au logement étudiant ?

Contactez-nous sur notre [page Facebook « Caf-Logements Etudiants »](#) ou au **0810 29 29 29** (du lundi au vendredi, de 9h à 16h30, coût d'un appel local depuis un poste fixe).



TELEPOINTSPERMIS.FR

Lutte contre l'insécurité routière et modification des comportements routiers

Axe instructif :

L'accès à une information détaillée sur les enjeux de la prévention routière est une étape indispensable à la prise de conscience. Le site www.securite-routiere.gouv.fr est le fer de lance de cette politique volontariste. Pour accéder à leur solde de points restant sur leur permis, les usagers de la route ont à leur disposition le site www.telepointspermis.fr

Axe éducatif :

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière sont destinés à éviter la réitération des comportements dangereux. Pendant deux jours, les participants sont invités à revoir leur représentation autour de la conduite. Les dates prévues en 2015 à Villejust ou les communes avoisinantes sont désormais accessibles sur la page www.prostagespermis.fr/recuperation-points-VILLEJUST-91140-91.html



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)



QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?

C'est une étape nécessaire pour l'inscription sur les listes électorales et pour permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Par ailleurs, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

OÙ ?

À la mairie de votre domicile, sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille ou par internet sur www.mon.service-public.com

D'autre part, **une toute nouvelle application mobile** pour la journée Défense et Citoyenneté est maintenant disponible, pour les 780 000 jeunes qui passent chaque année leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette application Smartphone facilitera les démarches et les informations utiles relatives à cette journée.



Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de très nombreuses fonctionnalités, les jeunes convoqués pourront ainsi désormais :

- Géolocaliser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la journée...)
- Prendre contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...)
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de stage et/ou de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales

Les jeunes ne possédant pas de smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Bon téléchargement !

POUR ANDROID :

Le lancement officiel de l'application « Ma JDC Mobile » a eu lieu le 31 mars 2015 pour la version « Android » sur « Google play ». Le mot clef de recherche est « Ma JDC Mobile » ou « DIRISI ».



POUR APPLE :

Elle est disponible depuis le 13 avril 2015, pour la version iPhone, sur « iTunes » avec, pour la rechercher, les mots clefs suivants : jdc, journee defense, journee defense citoyen, citoyennete





DISPOSITIF « SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE »

Un nouveau dispositif vient d'être créé : le **SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (le SMV)**, pourquoi pas vous ?

Le SMV qu'est-ce que c'est ?

- Le SMV est un organisme militaire destiné à délivrer une formation professionnelle, scolaire et civique afin d'augmenter les chances d'accéder à un emploi durable.

Le SMV dans quel but ?

- Suivre une formation comportementale et civique.
- Bénéficier d'une remise à niveau scolaire.
- Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.



Par où commencer ?

- Il vous faut récupérer un dossier de candidature sur internet (site www.defense.gouv.fr) ou auprès des missions locales de votre département et le remplir.
- Déposer votre dossier et les pièces administratives demandées dans le centre SMV que vous souhaitez rejoindre

Le SMV, pour qui ?

Le SMV s'adresse à des jeunes entre 18 et 25 ans motivés pour accéder à l'emploi :

- Apprendre un métier dans un cadre militaire
- Une chance pour prendre sa place dans la société
- Une formation pour entrer dans l'emploi



Les possibilités offertes par le SMV

- Le volontaire stagiaire :

- Est âgé de 18 à 25 ans.
- Peu ou pas diplômé.
- Reçoit une formation d'une durée comprise entre 6 et 12 mois en fonction du métier choisi.
- Prépare le permis de conduire B (véhicule léger).
- Prépare l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Reçoit une remise à niveau scolaire.
- Est hébergé en internat, et reçoit une solde de 313 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire de 6 à 12 mois non renouvelable.



- Le volontaire technicien :

- Eloigné de l'emploi, en recherche d'une première expérience professionnelle.
- Est titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.
- Reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide moniteur auprès des volontaires stagiaires.
- Est hébergé en chambre individuelle ou collective, il est nourri et touche une solde de 675 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire d'un an renouvelable 1 fois.

Les différents centres

Centre SMV Lorraine,

- 30 ter rue du général Franiatte,
57950 MONTIGNY-LES-METZ
- o Filière agent d'entretien du bâtiment
 - o Filière agent de restauration
 - o Filière entreprises
 - Dépôt des candidatures à compter du 15 juillet 2015
 - Début de formation le 15 octobre 2015

Centre SMV Poitou-Charentes,

- Caserne Beauregard, Rue de Beauregard,
BP 522, 17000 LA ROCHELLE cedex 1
Ouverture en janvier 2016

Centre SMV Île de France

- CSMV BRETIGNY
BP 40069
91222 BRETIGNY SUR ORGE CEDEX
- o Filière agent d'entretien du bâtiment
 - o Filière agent de prévention et de sécurité
 - o Filière entreprises
 - Dépôt des candidatures à compter du 15 juillet 2015
 - Début de formation le 03 novembre 2015

www.defense.gouv.fr



OCTOBRE ROSE 2015 - ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LE CANCER DU SEIN

1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein.

Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 9 cas sur 10 mais aussi être soigné par des traitements moins lourds. C'est pourquoi, aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer.

L'ADMC 91 (*Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses de l'Essonne*) invite tous les 2 ans par courrier les femmes de 50 à 74 ans à réaliser une mammographie (*radiographie des seins*) de dépistage chez le radiologue de leur choix.

L'examen pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais, comprend un examen clinique des seins et une mammographie.

Dans 93 % des cas, la mammographie est normale. Elle est systématiquement envoyée par le radiologue à l'ADMC 91 où elle est lue par un 2^{ème} radiologue spécialement formé.

Environ 6 % des cancers sont dépistés lors de cette 2^{ème} lecture. **Pour être utile cette mammographie doit être faite très régulièrement, tous les 2 ans.**

Dans 7 % des cas, une anomalie est identifiée. Cela ne signifie pas que c'est un cancer, dans la plupart des cas, l'anomalie est bénigne. Pour en identifier l'origine, le radiologue peut proposer des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée. Ces examens sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement par les caisses d'assurance maladie.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de l'ADMC 91 www.admc91.org ou contactez-nous par téléphone au 01 64 90 52 12 ou par mail à sein@admc91.org




ENTRE 50 ET 74 ANS

CONTRE LE CANCER DU SEIN, LA MAMMOGRAPHIE EST RECOMMANDÉE TOUS LES 2 ANS



LE DÉPISTAGE EST RECOMMANDÉ À PARTIR DE 50 ANS, OU AVANT EN CAS DE RISQUE PARTICULIER

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou sur e-cancer.fr






OCTOBRE ROSE
Mois du cancer du sein

Cadre de vie



RENOVATION ENERGETIQUE EN COPROPRIETE ?

Comment engager un projet de rénovation énergétique dans votre copropriété ?
 Quelles sont les réglementations existantes ?
 Les financements disponibles ?
 Comment mobiliser les copropriétaires ?
 ...



Trouvez toutes les réponses lors du **Forum de la rénovation énergétique en copropriété** organisé dans le cadre du programme européen « énergie intelligente pour l'Europe » et en partenariat avec les Communautés d'Agglomération d'Europ'Essonne et du Plateau de Saclay.

Vous êtes copropriétaire ou professionnel (Syndic, Architecte, Bureau d'Études, etc.) ?

Cet événement gratuit, associant l'ensemble des acteurs de la filière, vous permettra d'appréhender tous les aspects de la rénovation énergétique en copropriété.

Au programme :

conférences et ateliers à destination des professionnels, théâtre-forum, stands, ateliers, conférences pour les copropriétaires avec des interlocuteurs spécialisés.

Pour en savoir plus, consultez le programme complet sur le site d'Europ'Essonne : www.europessonne.fr



FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRITÉ
 PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS, VENEZ TROUVER DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

MARDI 6 OCTOBRE 2015

À PARTIR DE 15H30

À L'ESPACE LIBERTÉ DE MASSY

1 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE—91300 MASSY



ESPACE INFO ENERGIE

Toujours au plus près de vous dans vos projets de rénovation thermique.

Fort de son succès, l'Espace Info Energie continue de se développer et vous propose à nouveau des offres pour vous accompagner dans votre maîtrise énergétique à travers des permanences de conseillers, des ateliers thématiques et des balades thermographiques.

Ces actions peuvent vous aider au quotidien en adoptant de nouveaux gestes pour économiser l'énergie ou pour vous guider dans la réflexion à la réalisation de vos travaux d'isolation. L'objectif final étant de vous permettre une réduction de vos dépenses tout en améliorant votre confort.

Ces services sont ouverts à tous les particuliers et aux très petites entreprises du territoire. Europ'Essonne souhaite ainsi mieux vous informer et vous permettre d'agir mieux.

Pour retrouver le calendrier complet Automne-Hiver 2015/2016, connectez-vous sur : www.europessonne.fr/au-quotidien/environnement/lespace-info-energie



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Renseignements auprès des Conseillers Info Energie :
 Paul SAUVAGE et Steffie KERZULEC
 Tous les jours sauf le mardi
 01 69 56 50 33 ou eie@solicites.org





L'OPAH (OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT)

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT D'EUROP'ESSONNE DÉMARRE !

Qu'est-ce qu'une OPAH ? L'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une opération incitative qui permet aux habitants de bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement, et d'un accompagnement personnalisé sur les plans technique et social. Elle s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux copropriétés.

L'OPAH se concrétise par la signature d'une convention pour une durée de 5 ans entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), et la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne. Elle concerne l'ensemble du territoire intercommunal.

Pourquoi une OPAH ?

Plusieurs études sur le territoire ont révélé la présence d'un parc de logements privés à réhabiliter, et la nécessité de mettre en place un dispositif opérationnel d'accompagnement.

Les différents objectifs de l'OPAH sont :

- Prévenir le processus de dégradation des logements,
- Résoudre les situations d'habitat indigne et très dégradé,
- Contribuer au développement d'une offre de logements accessibles à tous,
- Améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique,
- Accompagner et soutenir les copropriétés en difficulté.

Différents types de travaux peuvent être subventionnés : rénovation énergétique, mise aux normes des installations, adaptation au vieillissement et/ou au handicap, et réhabilitation des parties communes des copropriétés. Les aides financières sont délivrées sous réserve d'éligibilité au regard de la nature des travaux et des critères de revenus.

Comment en bénéficier ?

L'équipe de SOLiHA ESSONNE - Solidaires pour l'habitat (issue de la fusion des mouvements PACT et Habitat & Développement) est présente sur le territoire pour le compte d'Europ'Essonne.

Des permanences sont mises en place dans chacune des communes depuis le mois de juin afin que les habitants puissent poser des questions, obtenir des informations, et être accompagnés dans leurs demandes de financements de travaux :



PERMANENCES EN MAIRIE DE VILLEJUST SERVICE URBANISME

LES 1ERS ET 3EMES JEUDIS APRES-MIDI DU MOIS

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE :

LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015 DE 13H30 A 17H30

LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 DE 13H30 A 17H30

Permanences téléphoniques au 01 60 78 17 11 (mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 14h-17h)

Renseignements sur le site internet de l'OPAH www.opah-europessonne.fr ou par courriel à contact@opah-europessonne.fr

Associations, loisirs, culture



2^{ème} EDITION DU CONCOURS D'IDEE A LA CREATION D'ENTREPRISE !

Europ'Essonne et la CAPS s'associent pour la 2^{ème} édition du Concours d'idées à la création d'entreprise !

Fort du succès de la première édition initiée par Europ'Essonne, et dans l'objectif de promouvoir l'entrepreneuriat sur leurs territoires, Europ'Essonne et la CAPS en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne s'associent pour le concours d'idées à la création d'entreprise 2015 !

Habitants des 2 territoires... Vous avez une idée géniale de création d'entreprise, un concept novateur ? Porteurs de projets, tentez l'aventure et montez votre dossier... Ce concours est fait pour vous !

Ce concours se déroulera du 14 septembre au 30 octobre 2015 avec à la clef, 5 tablettes numériques pour les lauréats !

Le dossier de participation sera téléchargeable dès le 14 septembre 2015 sur les sites www.europessonne.fr ou www.essonne-developpement.com



E-CUB : COURANT D'ART SUR EUROP'ESSONNE



E-CUB c'est le nouveau rendez-vous de l'art en Ile-de-France.

Pendant 3 mois, d'Octobre à Décembre 2015, les 14 villes d'Europ'Essonne créent l'événement en présentant un projet culturel intercommunal fort et inédit.

C'est un véritable parcours artistique qui vous est proposé sous la forme d'une exposition à l'intérieur de laquelle vont cohabiter les univers du patrimoine historique et contemporain, les œuvres monumentales en extérieur et des œuvres plus légères en salle. Cet événement réunira de nombreux artistes reconnus, des pépites aussi et des associations dynamiques et actives. C'est l'occasion de les rencontrer, de découvrir le territoire à travers l'art des formes et du *Volume...*

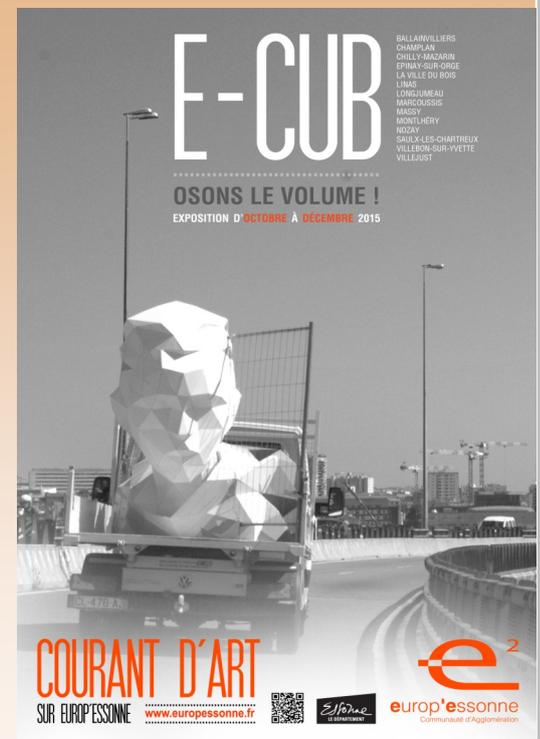
Les élus de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne souhaitent, avec un tel projet, renouveler leur ambition pour la culture, favoriser la création des artistes, l'accès à l'art pour tous les publics.

Venez découvrir David Mesguich, Mademoiselle Maurice, Vincent Ganivet et beaucoup d'autres... L'artiste Toto exposera l'une de ses sculptures à l'automne sur la Place de l'Eglise de VILLEJUST.

E-CUB c'est aussi un travail réalisé en commun avec les services culturels des villes partageant le même objectif : faire découvrir les richesses artistiques méconnues du territoire. Le réseau des bibliothèques/médiathèques des villes a également fortement contribué à la programmation d'E-CUB.

Ouvert à tous, amoureux, passionnés ou simple curieux, ce voyage artistique est à vivre entre amis ou en famille.

Au programme : Expositions d'œuvres monumentales, ateliers participatifs, installations artistiques...
+ d'infos sur www.europessonne.fr ou www.facebook.com/ecub.levenement



FÊTE DU VILLAGE/FORUM DES ASSOCIATIONS



Retrouvez-nous le **samedi 12 septembre 2015**.

La Fête du Village sera associée au Forum des Associations, comme l'an passé, au **Parc des 2 Lacs**.

Vous retrouverez l'ensemble des associations de Villejust.

Nombreuses animations, nombreux stands, dîner-dansant et feu d'artifice combleront cette journée.

Pour le dîner-dansant (gigot bitume), réservation jusqu'au 8 septembre 2015, renseignements auprès de Madame Claudine BOSCHER au 01 69 31 56 73.

Pour plus d'informations, voir le programme distribué avec le Villejust Informations n° 416 du mois d'août. joint à ce Villejust Informations !



Qu'est-ce qu'un gigot bitume ?

Le **gigot bitume** est un gigot désossé et assaisonné, enveloppé ensuite dans de l'alu puis dans du papier kraft, entouré de fil de fer, il est enfin plongé dans un fondoir afin d'y cuire dans un bain de bitume en fusion.

À la fin de la cuisson, le paquet est placé dans un seau d'eau froide pour qu'une croûte se forme. Il n'y a plus qu'à la casser jusqu'au gigot cuit à point.

C'est une préparation traditionnelle en France lors de repas célébrant la fin du gros œuvre sur des chantiers de bâtiments ou de travaux publics.

LA TROUPE DES ZICOS



Le nouveau spectacle des Zicos

La troupe donne rendez-vous au public dans le nouveau Complexe des 2 Lacs au mois de novembre pour présenter « **La Fête des Zicos** », l'édition 2015 du spectacle Zicorama.

Les décors se fabriquent, les costumes se cousent, les vidéos se montent pendant que les techniciens s'affairent aux matériels, que les musiciens (10 quand même!) répètent et les 30 chanteurs apprennent leurs paroles. **Vous retrouverez sur scène les grands tubes récents (Christine and the Queens, David Guetta, Calogero...) mêlés aux succès d'hier (Bruel, Cocciante, Madonna, Reggiani ou encore Joe Dassin)**

Le tout dans des mises en scène originales.

Vous pouvez réserver vos places à la billetterie Auchan (Villebon) ou par téléphone au 01 76 91 60 55

Les Dates :

Vendredi 20 novembre à 20h30

Samedi 21 novembre à 20h30

Dimanche 22 novembre à 15h30

Dimanche 22 novembre à 20h30

Lundi 23 novembre à 20h30

Mardi 24 novembre à 20h30

Le single de cette nouvelle édition sont disponibles sur le site www.zicosite.fr

Le Clip paraîtra le 24 Août.

L'année dernière ce sont plus de 1700 personnes qui ont assisté aux concerts.

Nous vous attendons encore plus nombreux en 2015 !

Merci à tous.



C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2015

Semaine
bleue
2015

Cinq jours d'animation pour les plus de 60 ans

Le programme de la semaine

spectacle
débat

le 12 octobre

conférence
table ronde

le 13 octobre

randonnée

le 14 octobre

gym

le 15 octobre

Sortie
culturelle

le 16 octobre



avec le CLIC Orgyvette

- Linas
- Monthéry
- Longpont sur Orge
- Nozay
- Marcoussis
- Villejust



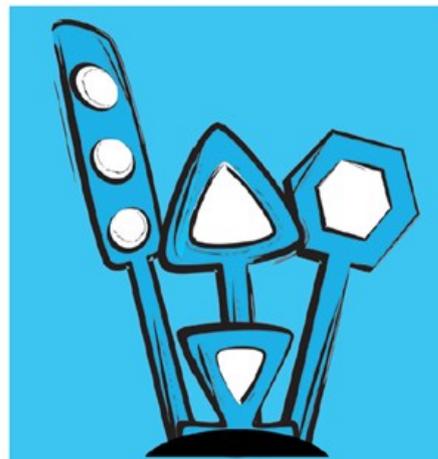
C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2015

Lundi 12 octobre - 14hSalle Jean Montaru (1 rue Gambetta) à **Marcoussis****Spectacle débat théâtral**
«C'est gentil à vous d'être passé me voir !»par la troupe «Entrée de jeu»
et les associations d'écoute téléphonique.**Mardi 13 octobre - 14h**Salle des Echassons (rue André Chermette) à **Longpont Sur Orge****Conférence et table ronde**

«Les clés d'une conduite efficace au volant»

avec la Police, la Gendarmerie et une auto-école.

**Mercredi 14 octobre - 9h**COSOM (rue de Carcassonne) de **Linas****Randonnée pédestre**Boucle de 8 kms (2h30 de marche tranquille) autour des lacs de Brétigny-sur-Orge
Collation offerte aux participants à l'arrivée à 12h au COSOM.**Jeudi 15 octobre - 14h**Halle des Sports (route de Villejust) de **Nozay****Séance découverte de Qi Gong**Exercices énergétiques chinois qui favorisent la sérénité.
Les mouvements sont doux, lents et arrondis.**Vendredi 16 octobre - 14h**Centre Culturel (5-7 rue des Archers) de **Monthéry**

SORTIE CULTURELLE

**Semaine bleue 2015****POUR LES INSCRIPTIONS, UN COURRIER VOUS SERA ENVOYÉ DÉBUT SEPTEMBRE.****RETENEZ D'ORES ET DEJA VOS DATES!**



CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR 2015

Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité en partenariat avec « l'Automobile Club de l'Ouest » (ACO) et la Préfecture de l'Essonne ont organisé le « Critérium du Jeune Conducteur ».

Comme l'année précédente, celui-ci s'est déroulé **le samedi 30 mai et le dimanche 31 mai 2015 au Complexe Sportif de la Poupardière.**

Cette action a pour objectif l'éducation des jeunes de 6 à 14 ans, visant à informer les enfants et les adolescents sur les dangers de la route et à les initier aux règles de bonne conduite.

Au total, **plus de 75 petits Villejustiens et Villejustiennes** ont participé et ont été sensibilisés aux risques routiers spécifiques à leur âge, tant par la théorie que par la pratique.

Afin de récompenser les meilleurs conducteurs et les comportements responsables, **une finale suivie d'une remise de prix par Monsieur le Maire a eu lieu le dimanche 31 mai 2015.**

Le vainqueur de chaque catégorie s'est vu offrir par l'AOC, des entrées pour participer à la finale qui se déroulera à l'occasion des 24 heures du Mans auto 2016 (2 places adulte et 1 place enfant).



1er : Jules CARLOS

1er : Axel GIRAUDON

1er : Emmanuel DELACROIX



QUAD



VOITURE



SCOOTER

Associations, loisirs, culture



ASSOCIATION PÊCHE

CONCOURS DE PÊCHE - PARC DES 2 LACS

LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 DE 8H30 A 12H00

INSCRIPTIONS DE 7H00 A 8H30 SUR PLACE



Concours ouvert à tous - Nombreux lots à gagner - Gratuit pour les enfants

Pour tout renseignement, appeler Monsieur Alain DEBORDES au 06 30 52 31 10

REGARDS EN ARRIERE



L'Association « **Regards en Arrière** »
a le plaisir de vous convier à son assemblée générale qui se tiendra
le dimanche 27 septembre 2015 à 10h30
à la Salle de La Poitevine

Le Président,
Thierry ETIENNE.

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU – Partenariat avec Villejust



THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

DIRECTION JACK-HENRI SOUMÈRE



Je m'abonne !
SAISON 2015>2016

47 spectacles...

THÉÂTRE - DANSE - HUMOUR - CHANSON
GRANDS SPECTACLES - JAZZ - CLASSIQUE



01 69 09 09 09
THEATRE-LONGJUMEAU.COM

Villejust est partenaire du Théâtre de Longjumeau !

Nous vous rappelons que Villejust fait partie, pour la 2ème année consécutive, des villes partenaires du Théâtre de Longjumeau.

A ce titre, les habitants de la commune bénéficient toute l'année du tarif réduit au Théâtre pour tous les spectacles (le tarif réduit est accordé dans la limite de deux places par spectacle), ainsi que d'une priorité de réservation avant l'ouverture officielle.

N'hésitez pas à consulter le programme en ligne sur www.theatre-longjumeau.com.



Associations, loisirs, culture



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES :

ATELIER DESSIN

Pour une approche ludique des Arts Plastiques, l'Espace Communal des Coudrayes vous propose un cours de dessin alliant la convivialité au sérieux des techniques diverses qui seront abordées tout au long de l'année : crayon, encre, aquarelle, ...

Horaires :

Le mercredi

De 16h00 à 18h00

De 18h00 à 20h00



ATELIER POTERIE

La magie de la terre pour créer tout un monde du bout de ses dix doigts, dans une ambiance bon enfant.

Vous découvrirez les métamorphoses de l'argile et la richesse de l'émail. Seront abordées au fil de l'année les principales techniques : ronde-bosse, colombins et plaques.

Horaires :

Le samedi

De 14h00 à 16h00



THÉÂTRE

Les inscriptions aux cours de théâtre auront lieu **le samedi 12 septembre** **Prochain de 14h30 à 18h00** lors du Forum des Associations qui se déroulera au Parc des 2 Lacs.

Afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant aux différents ateliers théâtre auprès de **Marie-Astrid** au **06 82 97 55 70** ou tqpy@free.fr.

Les cours reprendront le lundi 14 septembre 2015.

Horaires* :

Théâtre enfants

ou

ou

Théâtre pré-adolescents

Théâtre adolescents

Théâtre adultes

Atelier spectacle

Mercredi de 14h00 à 15h30

Mercredi de 15h30 à 17h00

Mercredi de 17h00 à 18h30

Mardi de 18h00 à 20h00

Lundi de 18h00 à 20h00

Mardi de 20h00 à 22h00

Lundi de 20h00 à 22h00

* Horaires 2015, appelés à être modifiés, en fonction des disponibilités et du nombre d'inscrits.

Techniques abordées : Jeux d'expression, improvisation, diction, concentration, émotions, mémoire...
Présentation d'un spectacle en fin d'année.

Et pour plus d'informations sur le site internet, theatre-quiparlaxyeux.com.

Bonne rentrée à tous !

Marie-Astrid.

Nouveau !

Ouverture de deux cours adultes :
Un cours d'improvisation (ou prise de parole en public)
Un cours pièce de théâtre.

Inscrivez-vous dès maintenant afin de pouvoir procéder au choix de la pièce.

Pour les adolescents, ouverture d'un cours d'improvisation.

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 7 septembre	Bouray-sur-Juine	Michèle
Lundi 14 septembre	pas de randonnée	
Lundi 21 septembre	Sermaise	Michèle
Lundi 28 septembre	Bièvres	Michèle
Lundi 5 octobre	Lieu non précisé	Michèle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au **06 62 59 84 34**.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n°418,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

21 septembre 2015

Ramassage des encombrants

Vendredi 11 septembre 2015

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1er Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Pédagogiques
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

